

Pétitions

des Finances et moi-même avons fait allusion à certaines statistiques. Je voudrais simplement préciser. . .

M. Clark (Yellowhead): Règlement!

M. Langdon: . . . que du mois de mars au mois d'avril de cette année, on a observé une perte de 54 000 emplois.

M. le vice-président: La Présidence estime qu'il y a plutôt là matière à débat.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

PÉTITIONS

RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

L'hon. Jean J. Charest (ministre d'État (Jeunesse) et ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre): Monsieur le Président, conformément à l'article 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, les réponses du gouvernement à deux pétitions.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet des pétitions précitées.]

[Traduction]

LE PARC NATIONAL DU SUD DE L'ÎLE MORESBY—LA RECHERCHE D'HYDROCARBURES

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter plusieurs douzaines de pétitions. Les pétitionnaires font remarquer qu'en signant l'entente portant création du Parc national du sud de l'île Moresby, le gouvernement fédéral s'est engagé à dépenser 20 millions de dollars ou davantage en travaux de prospection pour découvrir des gisements miniers ou d'hydrocarbures dans le premier parc maritime national. Les pétitionnaires jugent que de tels travaux d'exploitation minière ou de forage dans un parc sont tout à fait inacceptables. Cela créerait un précédent qui viderait de toute substance le principe de création de parcs. De plus, l'exploitation des gisements d'hydrocarbures dans ces eaux est dangereuse. La côte ouest de la Colombie-Britannique est le principal foyer de secousses sismiques au Canada, il y a plus de tremblements de terre dans le bassin des îles de la Reine-Charlotte qu'il n'y en a dans la grande faille de San Andreas. Pendant une certaine saison de l'année, les conditions atmosphériques dans le détroit d'Hécate sont les plus rudes et les plus imprévisibles du monde entier.

Par conséquent, les pétitionnaires demandent que cessent toutes les activités d'exploitation des gisements d'hydrocarbures dans les eaux côtières, menées tant par le secteur public que par le secteur privé, et ils ne veulent

pas qu'un gouvernement finance de tels travaux entrepris depuis le 12 août 1988.

Les pétitions sont signées par plusieurs centaines d'habitants de la Colombie-Britannique et je suis heureux de les présenter à la Chambre des communes.

L'EXEMPTION D'IMPÔT SUR LE REVENU—LES OUTILS NÉCESSAIRES AUX MÉCANICIENS

M. Jim Hawkes (Calgary—Ouest): Monsieur le Président, c'est volontiers que je dépose aujourd'hui une pétition qu'ont signée quelque 1 800 mécaniciens de l'Alberta. Ils habitent nos grands centres et certaines petites villes comme Hussar, Bassano, Brooks, Vulcan, et de nombreuses autres petites localités.

Les mécaniciens de l'Alberta prient le gouvernement de bien vouloir modifier la Loi de l'impôt sur le revenu afin que celle-ci tienne compte des dépenses qu'ils doivent encourir pour s'acheter des outils. Les mécaniciens se trouvent dans une situation unique du fait qu'ils doivent posséder des outils pour obtenir un emploi. J'ose espérer que le gouvernement tiendra compte de leur demande.

Je signale qu'il s'agit de la deuxième pétition du même genre. M. Chris Grieve, un mécanicien albertain, a le mérite d'avoir convaincu 3 000 mécaniciens de l'Alberta de signer cette pétition.

LE SERVICE DE VIA RAIL

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Conformément à l'article 36 du Règlement, monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer devant vous deux séries de pétitions que le greffier des pétitions a certifiées recevables du point de vue de la forme et de la teneur. La première série de pétitions provient de résidents de Thunder Bay, en Ontario, de Kakabeka Falls, de Kaminstiqua, de Gilles, de Murillo et d'autres localités rurales situées dans les environs de Thunder Bay. Ils signalent qu'un réseau de transport ferroviaire des voyageurs vraiment pratique et efficace chez nous constitue pour de nombreux Canadiens une forme souhaitable de transport. Ils signalent en outre que le gouvernement actuel a refusé de fournir à VIA Rail le support nécessaire pour pleinement réaliser son objectif de doter le Canada d'un service voyageurs national de transport ferroviaire que les Canadiens réclament et méritent. Ils terminent en exhortant le Parlement à respecter son engagement premier d'appuyer VIA Rail, d'abandonner ses projets et de réduire encore davantage son budget, mais au contraire de lui fournir les ressources nécessaires pour fonctionner vraiment comme une société ferroviaire moderne et non comme un musée.

La deuxième série de pétitions provient de résidents de Trail et de Revelstoke, en Colombie-Britannique, ainsi que d'autres régions de cette province. Ils signalent que, dans son rapport sur le service ferroviaire voyageur, le Parti conservateur du Canada insiste sur le fait que le